

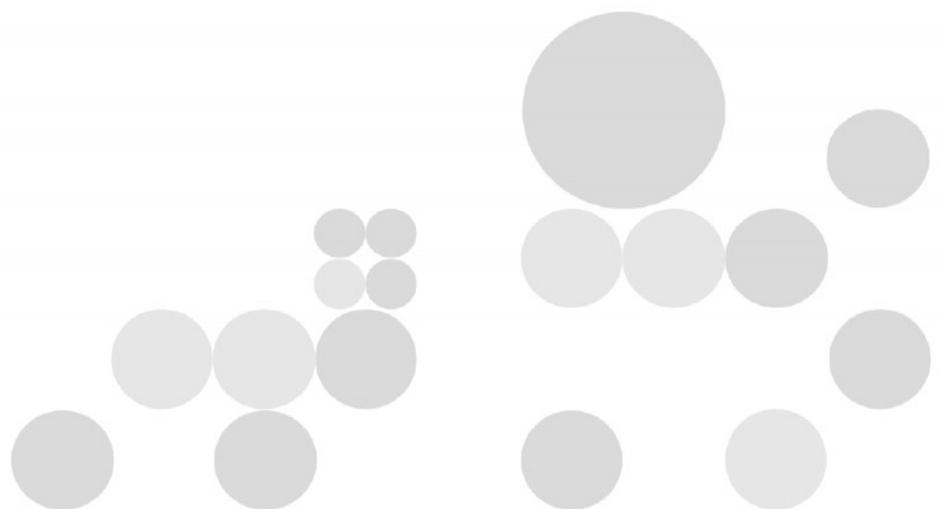


RAPPORT FINANCIER DU TROISIÈME TRIMESTRE

EXERCICE 2023

COMPTE RENDU PAGE 2

ÉTATS FINANCIERS ET NOTES PAGE 19



COMPTE RENDU

MODE DE PRÉSENTATION

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») a préparé le présent rapport comme l'exige l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*¹ en appliquant la norme émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le présent compte rendu doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités.

La Monnaie a préparé les états financiers consolidés résumés non audités des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022 conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Bien que la date de clôture de l'exercice de la Monnaie, à savoir le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture de ses trimestres ne concordent pas nécessairement avec celles des trimestres de l'année civile. Chaque trimestre de la Monnaie comporte plutôt 13 semaines. Les 39 premières semaines de 2023 ont compris 273 jours, contre 274 jours pour la même période en 2022. Sauf indication contraire, les résultats financiers figurant dans ce compte rendu sont présentés en dollars canadiens et ont été arrondis au million près, et l'information qu'il renferme est en date du 22 novembre 2023.

IMPORTANCE RELATIVE

Pour établir quelles informations doit contenir le présent compte rendu, la direction est guidée par le principe de l'importance relative. La direction juge l'information importante si son omission ou son inexactitude était raisonnablement susceptible d'influer sur les décisions que les principaux utilisateurs prendraient en se fondant sur l'information financière comprise dans ce compte rendu.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En parcourant tout énoncé prospectif, les lecteurs sont priés de garder à l'esprit la mise en garde figurant à la fin du présent compte rendu.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent compte rendu renferme des mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») qui sont clairement identifiées. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et pourraient ne pas être comparables à celles que présentent d'autres sociétés qui publient leurs informations selon ce référentiel comptable.

¹ *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, c. F-11

SURVOL DU MANDAT PRINCIPAL ET DES ACTIVITÉS

La Monnaie royale canadienne est une société d'État appartenant exclusivement au gouvernement du Canada. En vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie est tenue de frapper des pièces en vue de réaliser des bénéfices et d'exercer des activités connexes. Elle aspire à être une société d'État souple et résiliente, orientée vers l'avenir et prête à agir pour saisir les occasions d'apporter de la valeur au Canada. Les activités de la Monnaie se divisent en deux principaux secteurs : les pièces de circulation et les métaux précieux.

Secteur des pièces de circulation

La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada et un chef de file mondial des pièces de circulation et des métaux précieux. Dans le cadre de son mandat principal, la Monnaie gère la distribution des pièces de circulation du Canada, offrant à cette fin des services d'établissement de prévisions hebdomadaires, de production de classe mondiale et, finalement, de retrait de ces pièces. Cette responsabilité de bout en bout ainsi que la gestion des stocks à l'échelle du pays permettent à la Monnaie d'offrir de façon efficace une option de paiement fiable et inclusive à l'ensemble de la population canadienne. Considérant que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») constituent la pierre angulaire de ses activités de gestion du cycle de vie des pièces, la Monnaie les recycle et les redistribue, ce qui réduit la nécessité d'en produire de nouvelles et prolonge la durée de vie et l'utilisation de celles déjà en circulation.

La Monnaie propose, au nom du gouvernement du Canada, un programme de pièces commémoratives qui célèbre l'histoire, la diversité, la culture et les valeurs du Canada. Outre son mandat principal, elle est également responsable du Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces canadiennes sont retirées du réseau de distribution des pièces et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres.

La Ligne des pièces de circulation étrangères fabrique des pièces finies, des flans et des jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. La Monnaie produit également, pour ses clients à l'échelle internationale et grâce à une technologie de pointe, des coins qui leur permettent de frapper eux-mêmes leurs pièces. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire inégalé à son usine de Winnipeg.

Secteur des métaux précieux

La Ligne des produits et services d'investissement fournit un soutien crucial aux secteurs essentiels des mines et des services financiers au Canada grâce à ses produits d'investissement de premier ordre sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux, auxquels s'ajoutent des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des reçus de transactions boursières. Parmi ses produits, citons la série des pièces Feuille d'érable qui se décline en or et en argent. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication. Grâce à sa position de chef de file du marché de même qu'à la qualité et la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour

conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. Dans le passé, la Monnaie a émis des reçus de transactions boursières aux termes de ses programmes Réserve d'or canadienne (TSX : MNT et MNT.U) et Réserve d'argent canadienne (TSX : MNS et MNS.U), reçus qui confèrent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels qui se les procurent un droit de propriété véritable et direct sur des produits d'investissement non répartis entreposés par la Monnaie dans ses installations. De tels programmes permettent à celle-ci d'exploiter de manière efficiente ses installations de production, notamment en réduisant les besoins de location de métaux précieux, tout en générant des frais de gestion.

La Ligne des produits numismatiques conçoit et fabrique des pièces de collection qu'elle vend à une clientèle qui lui est fidèle et qui se trouve tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. C'est avec fierté que la section responsable des médailles en fournit à de nombreuses institutions publiques du Canada afin de reconnaître et célébrer les réalisations exceptionnelles des Canadiens et Canadiennes. La Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue à l'échelle internationale, et ce, en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde tels la photoluminescence et le placage sélectif, à la collection Opulence, à des produits d'investissement hybrides et de luxe ainsi qu'à la coloration distinctive, ce qui permet à la Monnaie de créer des produits attrayants et originaux. Celle-ci a vendu ses produits numismatiques par voie de ses plateformes de vente par appels sortants et de commerce électronique, dans ses boutiques d'Ottawa et de Winnipeg ainsi que par l'entremise de marchands et de partenaires au pays et à l'échelle mondiale.

FAITS IMPORTANTS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Convention collective de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)

Le 21 septembre 2023, le renouvellement provisoire de la convention collective d'une durée de quatre ans entre la Monnaie et les sections locales de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) à Ottawa et Winnipeg a été ratifié. La convention collective renouvelée prendra fin le 31 décembre 2025. La Monnaie négocie actuellement avec le Syndicat uni du transport, qui représente les agents de ses Services de protection à Ottawa, ainsi qu'avec l'AFPC, qui représente les agents de ses Services de protection à Winnipeg. Les deux conventions collectives ont pris fin le 31 décembre 2021.

Pièces primées

Le 10 août 2023, la Monnaie royale canadienne était fière d'annoncer que sa pièce de 5 oz en argent pur 2022 – Bateau fantôme au Canada a remporté le prix *Coin of the Year* dans la catégorie *Pièce la plus innovatrice*. Dans le cadre de cette compétition annuelle, la Monnaie et ses pairs du monde entier se disputent la plus prestigieuse reconnaissance en matière de conception et de fabrication de pièces. Ce dernier prix, qui souligne le talent et le sens de l'innovation de la Monnaie, s'ajoute à la liste grandissante des prix *Coin of the Year* qu'elle a remportés.

Initiatives concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Certification ISO 14001:2015

En juillet 2023, la Monnaie a achevé son processus d'obtention de la certification ISO 14001:2015 pour les installations d'Ottawa; l'usine de Winnipeg avait déjà obtenu la certification selon cette norme internationale en 2021. La norme ISO 14001 est une certification des systèmes de gestion environnementale qui aide les organisations à limiter leurs répercussions sur l'environnement, à se concentrer sur l'amélioration continue et à assurer leur conformité au moyen d'une structure éprouvée, à l'instar des autres certifications ISO.

Rapport d'examen spécial

En 2023, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a réalisé un examen spécial de la Monnaie. Le BVG en a conclu que la Monnaie est une organisation qui est bien gérée. Le rapport portait sur les méthodes de gestion organisationnelle, la gestion des opérations et la transformation organisationnelle et numérique de la Monnaie. L'examen spécial n'a relevé aucune lacune importante dans ces domaines. Il a toutefois permis de constater que des améliorations s'imposaient dans les secteurs de la gestion des risques de l'entreprise, de la mise en œuvre du plan opérationnel, de l'environnement et du développement durable, de la sécurité de l'information et de la gestion des ressources humaines, ainsi que dans les moyens et méthodes liés à la transformation organisationnelle et numérique de la Monnaie.

La Monnaie veillera à ce que des améliorations continuent d'être apportées pour donner suite aux recommandations du BVG. Par exemple, le rendement environnemental de la Monnaie, y compris l'information sur le système de gestion environnementale, fera l'objet d'un rapport annuel au Conseil d'administration à compter de 2024. Les recommandations découlant de l'examen spécial du BVG feront l'objet de plans d'actions dont les échéanciers s'échelonneront entre la fin de 2023 et la fin de 2025, comme il est indiqué dans les réponses de la direction de la Monnaie qui figurent dans le rapport d'examen spécial publié.

Changements organisationnels

Le 5 octobre 2023, le rôle temporaire de dirigeant principal de la transformation a pris fin et le poste a été éliminé. La supervision des projets restants dans le portefeuille et les responsabilités du poste ont été redistribuées parmi les autres membres de l'équipe de direction de la Monnaie.

Le 6 octobre 2023, la ministre Chrystia Freeland a annoncé la nomination de Cindy Chao et de Kevin Darling au Conseil d'administration de la Monnaie, ainsi que la reconduction de Pina Melchionna et de Barry Rivelis pour des mandats de quatre ans.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle évalue son rendement au moyen de paramètres significatifs pour son actionnaire, sa clientèle, ses partenaires commerciaux et son personnel. Les mesures présentées ci-dessous lui permettent de surveiller sa capacité à améliorer son rendement et à apporter de la valeur à son actionnaire et au Canada.

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % |
| Produits des activités ordinaires | 360,6 \$ | 728,7 \$ | (368,1) | (51) | 1 841,8 \$ | 2 435,6 \$ | (593,8) | (24) |
| Résultats de la période | (5,8) \$ | 7,8 \$ | (13,6) | (174) | 15,0 \$ | 24,7 \$ | (9,7) | (39) |
| Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments ¹ | (8,7) \$ | 12,2 \$ | (20,9) | (171) | 23,4 \$ | 42,5 \$ | (19,1) | (45) |
| Marge des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments ² | (2,4) % | 1,7 % | | | 1,3 % | 1,7 % | | |

¹ Les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Un rapprochement des résultats de la période et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments figure à la page 12.

² La marge des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et son calcul est fondé sur les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

Une baisse soudaine de la demande mondiale de produits d'investissement au troisième trimestre s'est traduite par une réduction de 64 % des volumes totaux de produits d'investissement et par une perte de 5,8 millions de dollars et une perte avant impôts sur le résultat et autres éléments de 8,7 millions de dollars pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2023. Les résultats et les résultats avant impôts et autres éléments ont diminué pour s'établir à 15 millions de dollars et à 23,4 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, respectivement. La rentabilité de la Monnaie en 2023 continue de se ressentir de la baisse des volumes de pièces de circulation et de l'augmentation des charges d'exploitation aux fins du soutien des activités courantes de la Monnaie, y compris les conventions collectives récemment négociées, et des projets liés au programme numérique et à la transformation des activités. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par l'excellent rendement de la Ligne des produits numismatiques de la Monnaie, principalement attribuable aux ventes de produits 2023 rendant hommage au règne de la reine Elizabeth II et au couronnement de Sa Majesté le roi Charles III, et par la hausse des cours de l'or.

| | Au | | Variation en \$ | Variation en % |
|--|----------------------|---------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placement à court terme | 78,1 \$ | 79,3 \$ | (1,2) | (2) |
| Stocks | 75,2 \$ | 56,2 \$ | 19,0 | 34 |
| Immobilisations | 164,1 \$ | 152,5 \$ | 11,6 | 8 |
| Total de l'actif | 389,5 \$ | 380,2 \$ | 9,3 | 2 |
| Fonds de roulement | 109,4 \$ | 105,3 \$ | 4,1 | 4 |

Le fonds de roulement a augmenté de 4 % depuis le 31 décembre 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont diminué de 2 % depuis le 31 décembre 2022, en raison surtout des achats de stocks et des dépenses en immobilisations.

Produits des activités ordinaires par programme et par ligne commerciale

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % |
| Pièces de circulation canadiennes | 24,7 \$ | 28,1 \$ | (3,4) | (12) | 66,3 \$ | 74,3 \$ | (8,0) | (11) |
| Pièces de circulation étrangères | 7,5 | 13,4 | (5,9) | (44) | 12,6 | 55,1 | (42,6) | (77) |
| Total pour les pièces de circulation | 32,2 \$ | 41,5 \$ | (9,3) | (22) | 78,9 \$ | 129,4 \$ | (50,6) | (39) |
| Produits et services d'investissement | 294,6 \$ | 662,8 \$ | (368,2) | (56) | 1 655,6 \$ | 2 219,6 \$ | (563,9) | (25) |
| Produits numismatiques | 33,8 | 24,4 | 9,4 | 39 | 107,3 | 86,6 | 20,7 | 24 |
| Total pour les métaux précieux | 328,4 \$ | 687,2 \$ | (358,8) | (52) | 1 762,9 \$ | 2 306,2 \$ | (543,2) | (24) |
| Total des produits des activités ordinaires | 360,6 \$ | 728,7 \$ | (368,1) | (51) | 1 841,8 \$ | 2 435,6 \$ | (593,8) | (24) |

La Monnaie gère ses secteurs des pièces de circulation et des métaux précieux de manière intégrée et flexible. Cette approche lui permet d'affecter des ressources à ces activités de sorte à pouvoir combler les besoins de ses clients et de ses marchés.

Pièces de circulation canadiennes

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les produits des activités ordinaires générés par le Programme de pièces de circulation canadiennes ont diminué de 3,4 millions de dollars et de 8,0 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2022. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des volumes de pièces de circulation qui ont été vendues au ministère des Finances, moins de pièces ayant été nécessaires pour regarnir les stocks, diminution compensée en partie par le calendrier des campagnes de pièces de circulation commémoratives et les frais liés au programme aux termes du protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances.

Au cours de la période de 13 semaines close le 30 septembre 2023 et avant la publication du présent rapport, la Monnaie a émis une pièce de circulation de 2 \$ commémorant le 100^e anniversaire de naissance du légendaire artiste visuel Jean Paul Riopelle, l'un des artistes du XX^e siècle les plus influents du Canada et au monde, ainsi qu'une pièce de circulation commémorative de 1 \$ en l'honneur d'Elsie MacGill, une Canadienne exceptionnelle qui a fait tomber les barrières en tant qu'ingénieure et grande défenseuse des droits des femmes.

Approvisionnement en pièces

| (en millions de pièces) | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|---|---------------------------------|--|-----------|-------------------|---------------------------------|--|-----------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 ¹ | Variation | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 ¹ | Variation | Variation en % |
| Dépôts dans les institutions financières | 409 | 402 | 7 | 2 | 1 239 | 1 159 | 80 | 7 |
| Pièces recyclées | 33 | 37 | (4) | (10) | 103 | 99 | 4 | 4 |
| Total de l'approvisionnement du marché | 442 | 439 | 3 | 1 | 1 342 | 1 258 | 84 | 7 |
| Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres | 131 | 162 | (31) | (19) | 199 | 267 | (68) | (26) |
| Total de l'approvisionnement en pièces | 573 | 601 | (28) | (5) | 1 541 | 1 525 | 16 | 1 |

¹ Chiffres retraités afin de refléter les pièces déposées plutôt que les pièces reçues par la Monnaie.

La demande est comblée au moyen des trois principales sources d'approvisionnement indiquées dans le tableau ci-dessus, et elle peut varier d'une région à l'autre du pays et d'une période à l'autre de l'année. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, la demande a baissé de 3,5 % et s'est accrue de 1 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2022.

Les dépôts dans les institutions financières constituent le principal canal d'approvisionnement qui permet de combler la demande de pièces; ils sont généralement composés des pièces provenant notamment du transport en commun, du stationnement et des distributeurs automatiques. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, l'approvisionnement a été inférieur de 5 % et supérieur de 1 %, respectivement, à celui de la même période de l'exercice précédent.

Stocks du ministère des Finances

| (en millions de dollars) | Au | | |
|---|----------------------|--|--------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 ¹ | Variation en \$ |
| Stocks d'ouverture | 102,0 \$ | 84,9 \$ | 17,1 |
| Nouvelles pièces produites et vendues au ministère des Finances | 70,6 | 125,7 | (55,1) |
| Nouvelles pièces vendues aux institutions financières et autres | (81,0) | (100,6) | 19,6 |
| Stocks de clôture | 91,6 \$ | 110,0 \$ | (18,4) |

¹ Chiffres retraités afin d'inclure dans les stocks de clôture les pièces produites mais non encore facturées.

La Monnaie gère activement les niveaux d'approvisionnement en stocks associés aux dépôts dans les institutions financières, aux volumes des machines de recyclage et à sa production de nouvelles pièces afin de s'assurer que, tout au long de l'année, la demande de pièces est comblée comme il se doit et que ses coûts sont bien gérés. Au 30 septembre 2023, la valeur nominale des stocks du ministère des Finances s'établissait à 91,6 millions de dollars, ce qui respectait les limites énoncées à cet égard dans le protocole d'entente intervenu avec ce ministère.

Pièces de circulation étrangères

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation étrangères ont diminué de 44 % et de 77 % pour s'établir à 7,5 millions de dollars et à 12,6 millions de dollars, respectivement, contre 13,4 millions de dollars et 55,1 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2022. Alors que la demande de pièces et de flans a commencé à rebondir, la Monnaie a réussi à remporter la production de flans électroplaqués, pour lesquels la concurrence demeure limitée. La Monnaie continue de livrer concurrence pour la production de pièces qui ne sont pas en acier plaqué nickel. Le recul des produits des activités ordinaires de la Ligne des pièces de circulation étrangères est imputable à un changement dans la composition des contrats de production de pièces et de flans, et ce, malgré une hausse de 20 % des volumes produits et expédiés d'un trimestre à l'autre, tandis que les volumes ont fléchi de 56 % d'un exercice à l'autre par rapport à 2022.

Produits et services d'investissement

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % |
| Produits des activités ordinaires, montant brut | 614,7 \$ | 1 162,6 \$ | (547,9) | (47) | 3 155,3 \$ | 3 671,5 \$ | (516,2) | (14) |
| Moins les opérations visant des stocks de clients | (320,1) | (499,8) | 179,7 | (36) | (1 499,7) | (1 451,9) | (47,8) | 3 |
| Produits des activités ordinaires, montant net | 294,6 \$ | 662,8 \$ | (368,2) | (56) | 1 655,6 \$ | 2 219,6 \$ | (564,0) | (25) |

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation | Variation en % |
| (en milliers d'onces) | | | | | | | | |
| Or | 170,1 | 354,3 | (184,2) | (52) | 828,1 | 1 078,2 | (250,1) | (23) |
| Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients | (106,8) | (206,4) | 99,6 | (48) | (525,7) | (571,7) | 46,0 | (8) |
| Onces d'or, nombre net | 63,3 | 147,9 | (84,6) | (57) | 302,4 | 506,5 | (204,1) | (40) |
| Argent | 3 412,6 | 9 612,2 | (6 199,6) | (64) | 21 482,8 | 28 180,1 | (6 697,3) | (24) |
| Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients | (1 409,6) | (1 296,2) | (113,4) | 9 | (4 000,8) | (3 973,0) | (27,8) | 1 |
| Onces d'argent, nombre net | 2 003,0 | 8 316,0 | (6 313,0) | (76) | 17 482,0 | 24 207,1 | (6 725,1) | (28) |

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, le montant net des produits des activités ordinaires de la Ligne des produits et services d'investissement a fléchi de 56 % et de 25 %, respectivement. Cette diminution pour les deux périodes s'explique surtout par la baisse des volumes nets des produits d'investissement en or et en argent vendus, atténuée par la hausse des cours de l'or et de l'argent et l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain sur les produits des activités ordinaires libellés en dollars américains de la Monnaie.

Produits numismatiques

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les produits des activités ordinaires de la Ligne des produits numismatiques ont augmenté de 39 % et de 24 % pour atteindre 33,8 millions de dollars et 107,3 millions de dollars, respectivement, contre 24,4 millions de dollars et 86,6 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2022. La hausse des produits des activités ordinaires provient essentiellement de la forte demande de produits liés au règne de la reine Elizabeth II et au couronnement du roi Charles III, hausse contrebalancée en partie par les ventes plus élevées de la collection de pièces Opulence de la Monnaie en 2022.

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % |
| Or | 16,0 \$ | 11,2 \$ | 4,8 | 43 | 45,3 \$ | 39,3 \$ | 6,0 | 15 |
| Argent | 13,5 | 11,4 | 2,1 | 18 | 44,9 | 39,5 | 5,4 | 14 |
| Autres produits ¹ | 4,3 | 1,8 | 2,5 | 139 | 17,1 | 7,8 | 9,3 | 119 |
| Total des produits des activités ordinaires | 33,8 \$ | 24,4 \$ | 9,4 | 39 | 107,3 \$ | 86,6 \$ | 20,7 | 24 |

¹ Les autres produits comprennent ceux tirés de la vente de pièces en métaux communs, de médailles et d'autres produits connexes.

Charges, autres produits et impôts sur le résultat

| | Période de 13 semaines close le | | | | Période de 39 semaines close le | | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | Variation en % |
| Charges (produits) | | | | | | | | |
| Coût des ventes | 333,1 \$ | 688,0 \$ | (354,9) | (52) | 1 723,8 \$ | 2 315,7 \$ | (591,9) | (26) |
| Charges d'exploitation | | | | | | | | |
| Marketing et ventes | 10,3 \$ | 8,4 \$ | 1,9 | 23 | 23,7 \$ | 20,6 \$ | 3,1 | 15 |
| Administration | 25,7 | 22,2 | 3,5 | 16 | 77,3 | 67,3 | 10,0 | 15 |
| Total des charges d'exploitation | 36,0 \$ | 30,6 \$ | 5,4 | 18 | 101,0 \$ | 87,9 \$ | 13,1 | 15 |
| Produits financiers, montant net | 1,1 \$ | 0,3 \$ | 0,8 | 267 | 3,0 \$ | 0,4 \$ | 2,6 | 650 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (1,9) \$ | 2,6 \$ | (4,5) | (173) | 4,6 \$ | 8,1 \$ | (3,5) | (43) |

Le coût des ventes des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 a diminué pour s'établir à 333,1 millions de dollars et à 1 723,8 millions de dollars, respectivement, contre 688,0 millions de dollars et 2 315,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2022. Les baisses du coût des ventes ont été en phase avec celles de 51 % et de 24 % du total des produits des activités ordinaires survenues concurremment, compte non tenu des hausses, au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, de 3,2 millions de dollars et de 7,6 millions de dollars, respectivement, du profit à la réévaluation du passif au titre

des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, lequel est pris en compte dans le coût des ventes.

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 se sont alourdies pour s'établir à 36 millions de dollars et à 101 millions de dollars, respectivement, contre 30,6 millions de dollars et 87,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2022. Les frais d'administration ont grimpé de 16 % et de 15 %, respectivement, en raison principalement de l'augmentation prévue de la rémunération du personnel pour soutenir nos activités courantes ainsi que de l'augmentation temporaire attendue des frais liés aux services de consultation pour appuyer le programme numérique et la transformation des activités. L'augmentation des frais de marketing et ventes est attribuable à l'intensification prévue des campagnes marketing d'un exercice à l'autre, laquelle concorde avec la hausse des ventes de produits numismatiques et le calendrier du lancement du programme de pièces de circulation commémoratives de 2023.

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les produits financiers, montant net, ont augmenté de 0,8 million de dollars et de 2,6 millions de dollars, respectivement, du fait des intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et du placement à court terme acheté au premier trimestre de 2023.

(Le recouvrement) la charge d'impôts sur le résultat des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 a diminué de 4,5 millions de dollars et de 3,5 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2022, en raison principalement d'une diminution des résultats imposables par suite de la baisse des résultats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie

| | Période de 13 semaines close le | | | Période de 39 semaines close le | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | 63,1 \$ | 95,6 \$ | (32,5) | 63,1 \$ | 95,6 \$ | (32,5) |
| Flux de trésorerie (affectés aux) générés par les activités d'exploitation | (8,8) \$ | 13,8 \$ | (22,6) | 22,3 \$ | 42,3 \$ | (20,0) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | (7,8) \$ | (4,4) \$ | (3,4) | (36,6) \$ | (14,7) \$ | (21,9) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | (0,4) \$ | (0,9) \$ | 0,5 | (1,3) \$ | (1,7) \$ | 0,4 |

En regard de ceux des périodes correspondantes de 2022, les flux de trésorerie (affectés aux) générés par les activités d'exploitation ont diminué de 22,6 millions de dollars et de 20 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, et ce, essentiellement en raison de la diminution des volumes de produits d'investissement en 2023 et de l'augmentation des achats de stocks, contrebalancées en partie par les paiements d'impôts sur le résultat moins élevés en 2023 qu'en 2022.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 ont augmenté de 3,4 millions de dollars et de 21,9 millions de dollars par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2022, du fait surtout des investissements réalisés dans du matériel de production aux usines de Winnipeg et d'Ottawa dans le cadre de la mise en œuvre continue de la stratégie UNE seule Monnaie, ainsi que de l'achat d'un placement à court terme au premier trimestre de 2023.

Facilités d'emprunt

Il y a lieu de se reporter à la note 17 annexe aux états financiers consolidés audités au 31 décembre 2022 pour obtenir des détails sur les facilités d'emprunt de la Monnaie. Tant à l'ouverture qu'à la clôture de la période, les emprunts à long terme en cours de la Monnaie totalisaient 24 millions de dollars, ce qui respecte les limites d'emprunt approuvées et prescrites par la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. À l'ouverture et à la clôture de cette période, le ratio des emprunts à long terme sur les capitaux propres de la Monnaie était de 1:06.

RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS DE LA PÉRIODE ET DES RÉSULTATS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS

Les résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments constituent une mesure financière non conforme aux PCGR dont se servent la direction et d'autres parties prenantes pour comparer les résultats financiers de la Monnaie avant l'incidence des variations hors trésorerie des évaluations, des impôts et d'autres éléments. Ce qui suit constitue un rapprochement des résultats de la période et des résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments.

| | Période de 13 semaines close le | | | Période de 39 semaines close le | | |
|--|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | Variation en \$ |
| Résultats de la période | (5,8) \$ | 7,8 \$ | (13,6) \$ | 15,0 \$ | 24,7 \$ | (9,6) \$ |
| Ajouter (soustraire) : | | | | | | |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (1,9) | 2,6 | (4,5) | 4,6 | 8,2 | (3,5) |
| Dons à usage déterminé par l'actionnaire | 0,1 | – | 0,1 | 1,0 | – | 1,0 |
| Perte nette (gain net) de change ¹ | 0,3 | – | 0,3 | 0,5 | (0,3) | 0,5 |
| (Profit) perte à la réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale ² | (1,4) | 1,8 | (3,2) | 2,3 | 9,9 | (7,6) |
| Résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments | (8,7) \$ | 12,2 \$ | (20,9) \$ | 23,4 \$ | 42,5 \$ | (19,2) \$ |

¹ La perte nette (le gain net) de change pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 ne tient pas compte d'un gain de néant (néant en 2022) ni d'un gain de néant (0,2 million de dollars en 2022), respectivement, liés à l'atténuation du risque de change découlant d'un contrat en particulier.

² La réévaluation des produits vendus à leur valeur nominale représente l'incidence hors trésorerie du changement dans l'évaluation de la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats de ces produits, ce qui exclut l'incidence des gains de change de 1,3 million de dollars (gain de 3,0 millions de dollars en 2022) et de néant (gain de 3,9 millions de dollars en 2022) pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, respectivement.

RISQUES D'EXPLOITATION

La direction tient compte de l'ensemble des risques et des occasions à chaque palier décisionnel. Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique, la volatilité des marchés financiers et des marchandises et les pressions exercées par la concurrence. De plus, comme la Monnaie est une société d'État régie par un cadre législatif, son rendement pourrait être influencé par tout changement des objectifs de l'actionnaire ou des orientations définies par les organismes dirigeants. Guidée par le Conseil d'administration, c'est l'équipe de direction qui met en œuvre le processus de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie. Ce processus vise avant tout la détection, l'évaluation et la gestion, selon la tolérance au risque du Conseil d'administration, des principaux risques qui pourraient entraver la réalisation des objectifs stratégiques de la Monnaie. Dans le cadre de ses responsabilités de supervision, le Conseil d'administration approuve les énoncés sur la tolérance au risque, examine le profil de risque de la Monnaie et peut orienter les grandes lignes de son approche à la gestion des risques.

Le cadre et les méthodes de gestion des risques de l'entreprise de la Monnaie sont conformes aux directives émises par le Conseil du Trésor et font l'objet d'un examen périodique par son auditeur interne. Des recommandations visant à sensibiliser le personnel aux risques et à favoriser la gestion de ces derniers sont émises au besoin. Des exigences pertinentes en gestion des risques font partie intégrante des responsabilités du personnel.

Un registre des principaux risques de l'entreprise est tenu, tout comme le sont divers autres registres portant sur les risques opérationnels propres à chaque ligne commerciale ou service de soutien de la Monnaie. Ces registres sont régulièrement mis à jour et sont modifiés à mesure que de nouveaux risques sont repérés et que les risques existants sont atténués.

Les principaux risques de l'entreprise qui pourraient nuire fortement à la réalisation de ses objectifs stratégiques généraux sont décrits dans son rapport annuel de 2022.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES, ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET FAITS NOUVEAUX EN COMPTABILITÉ

Il y a lieu de se reporter à la note 3 annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour obtenir des renseignements sur les estimations comptables cruciales, ainsi qu'à la note 3 annexe aux états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023 pour obtenir des renseignements sur l'adoption de nouvelles normes comptables et sur les faits nouveaux en comptabilité.

PERSPECTIVES

L'objectif financier pour 2023 est la réalisation de résultats avant impôts sur le résultat et autres éléments de 25,5 millions de dollars, comme il avait été approuvé dans le Plan d'entreprise 2023-2027 de la Monnaie.

Le Plan d'entreprise 2024-2028 de la Monnaie a été approuvé par le Conseil d'administration le 21 septembre 2023 et il a été soumis au ministre des Finances. Ce plan reflète la mise en œuvre continue de la vision stratégique à long terme de la Monnaie, qui a été présentée dans son Plan d'entreprise 2021-2025. La Monnaie continue à adapter ses activités liées aux pièces de circulation de manière à ce que l'écosystème canadien des pièces demeure en étroite connexion avec les Canadiens et Canadiennes et puisse répondre dans l'avenir à leurs besoins en matière de commerce et d'échanges. Elle génère des produits des activités ordinaires au moyen de contrats de production de pièces étrangères, avec une préférence pour les pièces bimétalliques de plus grande valeur. Elle continue d'élargir sa capacité de production de métaux précieux et de se concentrer sur son éventail de produits numismatiques. Dans tous ces secteurs, la Monnaie vise à créer une valeur économique pour le Canada d'une manière qui soit à la fois socialement et écologiquement responsable, et ce, depuis ses pratiques de formation et ses contrôles opérationnels jusqu'à ses investissements en recherche-développement. La Monnaie surveille de près le ralentissement de la demande de produits d'investissement au deuxième semestre de 2023 et les répercussions continues des événements économiques et géopolitiques qui se produisent à l'échelle mondiale, y compris leurs effets sur son réseau mondial de fournisseurs, et elle élabore au besoin des plans d'urgence pour soutenir ses activités.

Secteur des pièces de circulation

Pièces de circulation canadiennes

La Monnaie s'attend à une remontée constante de la circulation des pièces au cours des 12 prochains mois, caractérisée par la reprise du magasinage en personne, des activités sociales et des interactions en milieu de travail. Cette tendance devrait se poursuivre malgré les récents phénomènes météorologiques extrêmes – incendies de forêt, inondations et tempêtes intenses – qui ont eu une incidence à court terme sur le tourisme saisonnier en 2023.

Il est prévu que les besoins en pièces en 2023 ressemblent à ceux de l'exercice précédent. La situation demeure toutefois incertaine pendant cette phase d'ajustement en contexte postpandémique, alors que les entreprises et les consommateurs adaptent leurs habitudes en matière d'utilisation des pièces. Des disparités régionales pourraient apparaître au chapitre de la circulation des pièces puisque le passage à la nouvelle normale se fait à un rythme différent selon les secteurs et les régions géographiques.

Pendant cette transition, la Monnaie s'engage à collaborer avec les parties prenantes de l'écosystème pour assurer une disponibilité sans faille des pièces à l'appui des échanges et du commerce. Mettant à contribution ses systèmes, ses partenariats et les sondages courants, la Monnaie continue d'évaluer les besoins en pièces changeants des différents secteurs et d'y répondre avec souplesse.

Pièces de circulation étrangères

Il est prévu qu'au cours des 12 prochains mois, des appels d'offres seront émis pour la production d'environ 3 milliards de pièces et de flans. Si la demande de numéraire a atteint un plateau relatif dans les économies avancées, elle demeure relativement stable dans les économies émergentes, les échanges et le commerce de tous les jours y étant très dépendants du numéraire. Nombreuses sont les économies qui subissent les effets de l'inflation et/ou de la dévaluation de leur monnaie, ce qui exerce de la pression sur leurs budgets d'approvisionnement. L'inflation a un effet double sur la demande de pièces : la demande de pièces de plus faible valeur est réduite car le pouvoir d'achat qu'elles confèrent diminue, tandis que la demande de pièces dont la valeur nominale est plus élevée et les possibilités de convertir les billets en pièces augmentent. Bon nombre de banques centrales sont à la recherche de moyens de réduire les coûts dans le cadre de leurs programmes visant la monnaie, et la récente volatilité des prix des alliages rend les solutions de placage encore plus intéressantes. La Monnaie met l'accent sur les nouvelles occasions, étant donné que l'offre excédentaire continue d'exacerber la concurrence au niveau des prix de notre gamme de produits traditionnels.

Secteur des métaux précieux

Produits et services d'investissement

La Monnaie continue de surveiller le ralentissement du marché des produits d'investissement qui a débuté au troisième trimestre et elle continue également de repenser les prix de ses produits d'investissement puisque les conditions du marché évoluent. Pour les douze prochains mois, elle continuera de mettre l'accent sur les stratégies axées sur la clientèle, les marchés et la distribution afin de conserver sa part de marché, ainsi que de se concentrer sur l'affinage d'or et les produits en or, en plus de rechercher des débouchés attrayants pour ses services d'entreposage, tout en gérant soigneusement ses coûts d'exploitation. La Monnaie prévoit aussi de rendre opérationnelle la production de flans destinés aux produits d'investissement en argent dans ses installations de Winnipeg en 2024.

Produits numismatiques

La Monnaie mise toujours sur son approche axée sur la clientèle et se concentre sur l'amélioration de l'expérience client et du rendement à long terme de la Ligne des produits numismatiques. La Monnaie continue de mettre en œuvre et d'appliquer des stratégies de produits qui visent à rejoindre de nouveaux clients sur de nouveaux marchés et sur des marchés émergents.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les états financiers consolidés résumés non audités et le compte rendu renferment des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction de la Monnaie quant à ses objectifs, ses plans, ses stratégies, sa croissance future, ses résultats d'exploitation, son rendement, ses perspectives commerciales et ses débouchés. Des énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi de termes ou expressions tels que « projeter », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « à l'intention de » et d'autres termes ou expressions analogues. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais seulement des hypothèses concernant la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives commerciales et les débouchés prévus. Bien que la direction juge, à la lumière des informations à sa disposition, que ces hypothèses sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. Ces hypothèses sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes ainsi qu'à divers autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux attendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux énoncés sous la rubrique Risques d'exploitation du présent rapport ainsi qu'à la note 8, Instruments financiers et gestion des risques financiers, des états financiers consolidés résumés non audités de la Monnaie.

Lorsque la Monnaie présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, telles celles portant sur sa croissance et son rendement financier à venir, elle le fait dans le seul but de décrire ses attentes. Par conséquent, les lecteurs sont priés de comprendre que ces informations ou perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. En outre, à l'instar de tout énoncé prospectif en général, de telles informations ou perspectives reposent sur des hypothèses et sont exposées à divers risques.

Les lecteurs doivent analyser ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent de tels énoncés prospectifs. Compte tenu de ces hypothèses et risques, les événements prévus par ces énoncés pourraient ne pas survenir. La Monnaie ne peut garantir que les résultats ou événements projetés se concrétiseront. C'est pourquoi les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés non audités et le compte rendu ne sont faits qu'en date du 22 novembre 2023, et la Monnaie ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement après cette date en raison de nouvelles informations, d'événements à venir, de changements de situation, ou pour tout autre motif que ce soit.

Déclaration de responsabilité de la haute direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés non audités conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* et aux exigences de la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés exempts d'inexactitudes importantes. La direction doit aussi veiller à ce que toutes les autres informations fournies dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Monnaie royale canadienne, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés non audités.



La présidente,
Marie Lemay



Le vice-président, Finances et Administration, et
chef de la direction financière,
Francis Mensah, MBA, CFA, CPA, CMA



La directrice principale,
Finances, et chef comptable,
Jana Fritz, CPA, CA

Ottawa, Canada

Le 22 novembre 2023

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
non audité (en milliers de \$ CA)

| | Notes | 30 septembre 2023 | Au 31 décembre 2022 |
|---|-------|-------------------|------------------------|
| Actifs | | | |
| Actifs courants | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 63 099 \$ | 79 282 \$ |
| Placement à court terme | 5 | 15 000 | – |
| Créances clients, montant net et créances diverses | 6 | 19 962 | 26 656 |
| Impôts sur le résultat à recevoir | | 4 268 | 6 881 |
| Charges payées d'avance | | 8 940 | 8 599 |
| Stocks | 7 | 75 170 | 56 228 |
| Actifs sur contrat | 8 | 6 898 | 18 292 |
| Actifs financiers dérivés | 9 | 234 | 514 |
| Total des actifs courants | | 193 571 | 196 452 |
| Actifs non courants | | | |
| Charges payées d'avance | | 430 | 165 |
| Actifs sur contrat | 8 | 1 591 | – |
| Actifs financiers dérivés | 9 | – | 107 |
| Actifs d'impôts sur le résultat différés | | 29 841 | 31 027 |
| Immobilisations corporelles | 10 | 154 148 | 140 694 |
| Immeuble de placement | | 236 | 236 |
| Immobilisations incorporelles | 10 | 3 919 | 4 680 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 11 | 5 768 | 6 864 |
| Total des actifs non courants | | 195 933 | 183 773 |
| Total de l'actif | | 389 504 \$ | 380 225 \$ |
| Passifs | | | |
| Passifs courants | | | |
| Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer | 12 | 51 919 \$ | 58 356 \$ |
| Provisions | 13 | 3 267 | 4 568 |
| Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale | 14 | 353 | 343 |
| Passifs sur contrat | 8 | 15 869 | 14 107 |
| Emprunt | | 6 159 | 6 032 |
| Obligations locatives | 11 | 1 619 | 1 558 |
| Obligations au titre des avantages du personnel | | 3 559 | 3 266 |
| Passifs financiers dérivés | 9 | 1 448 | 2 960 |
| Total des passifs courants | | 84 193 | 91 190 |
| Passifs non courants | | | |
| Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer | 12 | – | 36 |
| Provisions | 13 | 933 | 913 |
| Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale | 14 | 117 442 | 115 471 |
| Passifs sur contrat | 8 | 492 | – |
| Emprunt | | 18 000 | 18 000 |
| Obligations locatives | 11 | 4 531 | 5 684 |
| Obligations au titre des avantages du personnel | | 10 500 | 10 501 |
| Total des passifs non courants | | 151 898 | 150 605 |
| Total du passif | | 236 091 | 241 795 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises) | | 40 000 | 40 000 |
| Résultats non distribués | | 113 413 | 98 430 |
| Total des capitaux propres | | 153 413 | 138 430 |
| Total du passif et des capitaux propres | | 389 504 \$ | 380 225 \$ |

Engagements, éventualités et garanties (note 23)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
non audité (en milliers de \$ CA)

| | Notes | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|----------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Produits des activités ordinaires | 16 | 360 584 \$ | 728 660 \$ | 1 841 847 \$ | 2 435 564 \$ |
| Coût des ventes | 17,18,19 | 333 148 | 687 962 | 1 723 779 | 2 315 719 |
| Marge brute | | 27 436 | 40 698 | 118 068 | 119 845 |
| Frais de marketing et ventes | 17,18 | 10 259 | 8 415 | 23 720 | 20 647 |
| Frais d'administration | 17,18,19 | 25 692 | 22 178 | 77 309 | 67 251 |
| Charges d'exploitation | | 35 951 | 30 593 | 101 029 | 87 898 |
| (Perte nette) profit net de change | | (284) | 39 | (415) | 406 |
| Résultats d'exploitation | | (8 799) | 10 144 | 16 624 | 32 353 |
| Produits financiers, montant net | | 1 108 | 304 | 3 003 | 406 |
| Autres produits, montant net | | 1 | 2 | 3 | 44 |
| Résultats (pertes) avant impôts sur le résultat | | (7 690) | 10 450 | 19 630 | 32 803 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | 20 | (1 910) | 2 631 | 4 647 | 8 153 |
| Résultats (pertes) de la période | | (5 780) | 7 819 | 14 983 | 24 650 |
| Profit net non réalisé sur couvertures de flux de trésorerie | | – | – | – | 29 |
| Autres éléments du résultat global, après impôts | | – | – | – | 29 |
| Résultat global total | | (5 780) \$ | 7 819 \$ | 14 983 \$ | 24 679 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
non audité (en milliers de \$ CA)

Période de 13 semaines close le 30 septembre 2023

| | Notes | Capital- actions | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total |
|---------------------------------------|-------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| Solde au 1 ^{er} juillet 2023 | | 40 000 \$ | 119 193 \$ | – \$ | 159 193 \$ |
| Pertes de la période | | – | (5 780) | – | (5 780) |
| Solde au 30 septembre 2023 | | 40 000 \$ | 113 413 \$ | – \$ | 153 413 \$ |

Période de 13 semaines close le 1^{er} octobre 2022

| | Notes | Capital- actions | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets sur couvertures de flux de trésorerie) | Total |
|--|-------|---------------------|--------------------------------|---|------------|
| Solde au 2 juillet 2022 | | 40 000 \$ | 119 346 \$ | 12 \$ | 159 358 \$ |
| Résultats de la période | | – | 7 819 | – | 7 819 |
| Autres éléments du résultat global, montant net ¹ | | – | – | – | – |
| Solde au 1 ^{er} octobre 2022 | | 40 000 \$ | 127 165 \$ | 12 \$ | 167 177 \$ |

¹ Les montants présentés sont nets d'impôts sur le résultat.

Période de 39 semaines close le 30 septembre 2023

| | Notes | Capital- actions | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total |
|----------------------------|-------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| Solde au 31 décembre 2022 | | 40 000 \$ | 98 430 \$ | – \$ | 138 430 \$ |
| Résultats de la période | | – | 14 983 | – | 14 983 |
| Solde au 30 septembre 2023 | | 40 000 \$ | 113 413 \$ | – \$ | 153 413 \$ |

Période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2022

| | Notes | Capital- actions | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets sur couvertures de flux de trésorerie) | Total |
|--|-------|---------------------|--------------------------------|---|------------|
| Solde au 31 décembre 2021 | | 40 000 \$ | 102 515 \$ | (17) \$ | 142 498 \$ |
| Résultats de la période | | – | 24 650 | – | 24 650 |
| Autres éléments du résultat global, montant net ¹ | | – | – | 29 | 29 |
| Solde au 1 ^{er} octobre 2022 | | 40 000 \$ | 127 165 \$ | 12 \$ | 167 177 \$ |

¹ Les montants présentés sont nets d'impôts sur le résultat.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
non audité (en milliers de \$ CA)

| | Notes | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|-------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Flux de trésorerie (affectés aux) générés par les activités d'exploitation | | | | | |
| Résultats de la période | | (5 780) \$ | 7 819 \$ | 14 983 \$ | 24 650 \$ |
| Ajustements visant à rapprocher les résultats et les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation | | | | | |
| Dotation aux amortissements | 17 | 4 514 | 5 271 | 13 707 | 14 762 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | 20 | (1 910) | 2 631 | 4 647 | 8 153 |
| Produits financiers, montant net | | (1 109) | (304) | (3 003) | (406) |
| Autres produits | | (1) | (2) | (3) | (44) |
| (Profit net) perte nette de change | | (852) | (733) | (397) | 1 177 |
| Ajustements des autres produits, montant net | 21 | (7 786) | (2 274) | (12 338) | (14 120) |
| Variation du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale | | (1 544) | 1 662 | 1 990 | 9 555 |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation | 21 | (1 884) | 4 330 | 1 617 | 27 860 |
| Flux de trésorerie (affectés aux) générés par les activités d'exploitation avant intérêts et impôts sur le résultat | | | | | |
| | | (16 352) | 18 400 | 21 203 | 71 587 |
| Impôts sur le résultat reçus, déduction faite des impôts sur le résultat payés | | 6 740 | (5 059) | (580) | (29 799) |
| Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés | 21 | 824 | 484 | 1 705 | 494 |
| Flux de trésorerie nets (affectés aux) générés par les activités d'exploitation | | | | | |
| | | (8 788) | 13 825 | 22 328 | 42 282 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | (7 775) | (4 217) | (21 134) | (12 913) |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | | (21) | (173) | (450) | (1 790) |
| Acquisition d'un placement à court terme | | – | – | (15 000) | – |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | | | | | |
| | | (7 796) | (4 390) | (36 584) | (14 703) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | | | | | |
| Paiements en capital sur contrats de location | 11 | (442) | (925) | (1 324) | (1 735) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement | | | | | |
| | | (442) | (925) | (1 324) | (1 735) |
| Effet des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | | 167 | 442 | (603) | 415 |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | | | | |
| | | (16 859) | 8 952 | (16 183) | 26 259 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période | | | | | |
| | | 79 958 | 86 610 | 79 282 | 69 303 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | | | | | |
| | | 63 099 \$ | 95 562 \$ | 63 099 \$ | 95 562 \$ |
| La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : | | | | | |
| Trésorerie | | 43 099 \$ | 95 562 \$ | 43 099 \$ | 95 562 \$ |
| Équivalents de trésorerie | | 20 000 \$ | – \$ | 20 000 \$ | – \$ |

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

1. NATURE ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de circulation qui ont cours au Canada et en gère le cycle de vie pour le compte du gouvernement du Canada.

En 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonne aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son plan d'entreprise. La Société a respecté ce décret.

La Société produit des pièces pour soutenir les activités commerciales du Canada, gère le système de monnayage du pays de sorte à optimiser son efficacité et sa rentabilité et est un fabricant mondialement renommé de produits d'investissement et de pièces de collection en métaux précieux. Elle est également l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7, Canada.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et elle est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Même si elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis d'Amérique, la Société est, dans certains États, assujettie à l'impôt sur le revenu étatique.

2. MODE DE PRÉSENTATION

2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés ont été établis conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») des IFRS et à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrice GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada. Comme le permettent ces normes, ces états financiers consolidés résumés ne renferment pas toutes les informations à fournir dans des états financiers consolidés annuels et doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour son exercice clos le 31 décembre 2022.

Ces états financiers consolidés résumés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

2.2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés ont été établis conformément aux IFRS.

Bien que la date de clôture de l'exercice de la Société, à savoir le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture de ses trimestres ne concordent pas nécessairement avec celles des trimestres de l'année civile. Chaque trimestre de la Société comporte plutôt 13 semaines.

Le 22 novembre 2023, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés résumés.

2.3 Consolidation

Les présents états financiers consolidés résumés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue, RCMH-MRCF inc. Celle-ci a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. RCMH-MRCF inc. est inactive depuis le 31 décembre 2008. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.4 Conversion des devises étrangères

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les présents états financiers consolidés résumés et les informations fournies sont exprimés en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

3. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS ET AUX JUGEMENTS CRUCIAUX

Pour établir les présents états financiers consolidés résumés, la direction a dû poser des jugements cruciaux, faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont influé sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la divulgation d'actifs et de passifs éventuels ainsi que sur les montants déclarés des produits des activités ordinaires et des charges de la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que celles à venir.

Les principaux jugements et estimations au 30 septembre 2023 étaient conformes à ceux décrits dans la note 3 annexe aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4. APPLICATION DE PRISES DE POSITION LIÉES À DES IFRS NOUVELLES OU RÉVISÉES

4.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité nouvelles ou révisées qui ont été publiées et qui doivent obligatoirement être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société a adopté les modifications suivantes en date du 1^{er} janvier 2023, ce qui n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés.

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications offrent une exception temporaire à l'application des dispositions sur les actifs et les passifs d'impôt différé en lien avec les règles sur les impôts du Pilier 2. En septembre 2023, l'IASB a publié des modifications visant à harmoniser IAS 12 pour les petites et moyennes entités (PME) avec les modifications publiées en mai 2023. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat*. Les modifications clarifient le fait que l'exemption relative à la comptabilisation initiale ne s'applique pas aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables de même valeur lors de la comptabilisation initiale. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. Les modifications exigent qu'une entité ne présente que ses méthodes comptables importantes, plutôt que ses principales méthodes comptables. D'autres modifications indiquent comment elle peut identifier une méthode comptable importante. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Ces modifications remplacent la définition d'un changement de méthodes comptables par une définition des estimations comptables et clarifient le fait qu'un changement d'estimation comptable qui résulte de nouvelles informations ou de faits nouveaux n'est pas une correction d'erreur. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*. Selon la nouvelle norme, les passifs liés aux contrats d'assurance doivent être évalués à la valeur d'exécution actuelle. De plus, la norme propose une méthode d'évaluation et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 visant à lever les préoccupations et les difficultés de mise en œuvre soulevées par des parties prenantes. La version révisée d'IFRS 17 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

4.2 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

La Société a pris connaissance des prises de position en comptabilité révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'adoption des prises de position liées à des IFRS qui sont indiquées ci-après pourrait avoir une incidence sur ses futurs états financiers consolidés. La Société continuera d'évaluer leurs répercussions éventuelles jusqu'à la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

Informations liées au développement durable et au climat

En juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié ses deux premières normes, IFRS S1 et IFRS S2, qui établissent des obligations générales, pour une entité, de présenter de l'information sur les risques et les occasions liés au développement durable et aux changements climatiques auxquels l'entité est exposée qui est utile aux principaux utilisateurs de rapports financiers à usage général aux fins de la prise de décisions sur la fourniture de ressources à l'entité. Les normes sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024 et elles cadrent avec l'exigence pour la Monnaie, en tant que société d'État, de se conformer aux exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Ententes de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ajoutent des obligations d'information et des « indications » dans les obligations existantes exigeant des entités de fournir des informations qualitatives et quantitatives au sujet des ententes de financement de fournisseurs. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* intitulées *Passifs non courants assortis de clauses restrictives*. Les modifications clarifient le fait que seules les clauses restrictives que l'entité est tenue de respecter à la date de clôture ou avant ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que passif courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter par voie de notes les informations permettant aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque que les passifs non courants assortis de clauses restrictives puissent devenir exigibles dans les douze mois. Ces modifications ont préséance sur les modifications précédentes mais intègrent celles-ci, à savoir les modifications intitulées *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*, publiées en janvier 2020, qui précisaient que les passifs sont classés en tant que passifs courants ou non courants, selon les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs doivent être classés comme non courants si une société a un droit substantiel de différer le règlement pour au moins 12 mois à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Vente et passif dans une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16 *Contrats de location*. Selon les modifications, le vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement les obligations locatives résultant d'une transaction de cession-bail de sorte qu'il ne comptabilise aucun montant du gain ou de la perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. Les modifications contiennent des directives qui précisent quand une monnaie est convertible en une autre devise, comment déterminer le cours de change à appliquer en l'absence de convertibilité et quelles sont les informations que l'entité doit fournir pour permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer comment l'absence de convertibilité d'une monnaie influe, ou devrait influencer, sur son rendement financier, sa situation financière et ses flux de trésorerie. Ces modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025.

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5. PLACEMENT À COURT TERME

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Certificat de placement garanti (CPG) | 15 000 \$ | – \$ |
| Total du placement à court terme | 15 000 \$ | – \$ |

Le placement à court terme consiste en un CPG non remboursable de 15,0 millions de dollars portant un taux d'intérêt fixe de 5,4 % et échéant en décembre 2023. Les versements des intérêts seront reçus à la date d'échéance.

6. CRÉANCES CLIENTS, MONTANT NET ET CRÉANCES DIVERSES

| | Au | |
|--|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Créances et régularisations découlant de contrats conclus avec des clients | 12 702 \$ | 23 328 \$ |
| Créances découlant de contrats conclus avec des parties liées (note 22) | 5 171 | 2 308 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | (10) | (76) |
| Créances clients, montant net | 17 863 \$ | 25 560 \$ |
| Autres créances financières courantes | 1 989 | 1 050 |
| Créances diverses | 110 | 46 |
| Créances clients, montant net et créances diverses | 19 962 \$ | 26 656 \$ |

La Société ne détient aucune garantie à l'égard des créances clients et des créances diverses.

La Société sous-louait certains de ses locaux à bureaux. Les contrats de sous-location concernés, qui sont venus à échéance en 2022, ont été considérés comme des contrats de location-financement. Au 30 septembre 2023, les soldes d'ouverture et de clôture des créances locatives étaient de néant (le solde d'ouverture était de 0,3 million de dollars alors que le solde de clôture était de néant au 31 décembre 2022). Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, il n'y a pas eu d'entrées de trésorerie au titre des contrats de location inclus dans les créances locatives, puisque les contrats de location sont venus à échéance et n'ont pas été prorogés (0,2 million de dollars pour la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2022).

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7. STOCKS

| | Au | |
|------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Total des stocks | 75 170 \$ | 56 228 \$ |

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, la Société a inscrit respectivement 0,4 million de dollars et 1,3 million de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (dépréciation de 2,0 millions de dollars et 2,4 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022, respectivement).

8. ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRAT

Les actifs sur contrat s'entendent des droits de la Société à une contrepartie pour des travaux réalisés, mais non encore facturés au 30 septembre 2023. La Société a examiné son exposition au risque de crédit inhérent aux actifs sur contrat à cette date et a établi qu'il en résulte un risque minime puisque chaque contrat est assujéti à un processus d'évaluation des risques qui lui est propre. Les passifs sur contrat s'entendent de la contrepartie versée d'avance par des clients et pour laquelle les produits des activités ordinaires n'ont pas encore été comptabilisés ainsi que des charges à payer liées aux actifs sur contrat et des montants liés aux programmes de fidélisation de la clientèle.

Les variations importantes des soldes des actifs et passifs sur contrat s'établissent comme suit :

| | Au 30 septembre 2023 | |
|--|----------------------|---------------------|
| | Actifs sur contrat | Passifs sur contrat |
| Solde d'ouverture | 18 292 \$ | 14 107 \$ |
| Produits des activités ordinaires comptabilisés | – | (2 142) |
| Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de la période | – | 5 978 |
| Virements depuis les passifs sur contrat vers les créiteurs | – | (3 136) |
| Réévaluation des écarts de conversion | (272) | (42) |
| Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances | (19 623) | – |
| Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹ | 10 092 | 1 596 |
| Solde de clôture | 8 489 \$ | 16 361 \$ |

¹ Les augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement comprennent des passifs sur contrat de 0,1 million de dollars liés au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 22).

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Au 31 décembre 2022 | |
|--|---------------------|---------------------|
| | Actifs sur contrat | Passifs sur contrat |
| Solde d'ouverture | 40 631 \$ | 12 894 \$ |
| Produits des activités ordinaires comptabilisés | – | (1 979) |
| Trésorerie reçue, excluant les montants comptabilisés au cours de la période | – | 2 750 |
| Virements depuis les passifs sur contrat vers les créiteurs | – | (5 253) |
| Réévaluation des écarts de conversion | 3 023 | 272 |
| Virements depuis les actifs sur contrat vers les créances | (85 800) | – |
| Augmentations attribuables aux changements touchant le degré d'avancement ¹ | 60 438 | 5 423 |
| Solde de clôture | 18 292 \$ | 14 107 \$ |

¹ Les produits des activités ordinaires comptabilisés comprennent un montant de 0,5 million de dollars lié au protocole d'entente conclu avec le ministère des Finances (note 22).

Les actifs sur contrat et les passifs sur contrat ont été répartis comme suit au bilan :

| | Au 30 septembre 2023 | |
|--------------|----------------------|---------------------|
| | Actifs sur contrat | Passifs sur contrat |
| Court terme | 6 898 \$ | 15 869 \$ |
| Long terme | 1 591 | 492 |
| Total | 8 489 \$ | 16 361 \$ |

| | Au 31 décembre 2022 | |
|--------------|---------------------|---------------------|
| | Actifs sur contrat | Passifs sur contrat |
| Court terme | 18 292 \$ | 14 107 \$ |
| Long terme | – | – |
| Total | 18 292 \$ | 14 107 \$ |

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

9.1 Gestion du risque de capital

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la durée et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des emprunts de la Société non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et devant servir à combler les besoins en fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25 millions de dollars ou l'équivalent en dollars américains. De temps à autre, la Société peut demander l'approbation de nouveaux emprunts à long terme. Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, aucun nouvel emprunt à long terme n'avait été approuvé pour les périodes closes à ces dates. Les emprunts à long terme de la Société sont décrits à la note 17 annexe à ses états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 30 septembre 2023 ou au 31 décembre 2022.

La Société a recours à un cadre conceptuel pour calculer les dividendes à payer à son actionnaire. Le montant calculé du dividende correspond à l'excédent prévu de la trésorerie à la clôture de l'exercice par rapport à une réserve de trésorerie requise prédéterminée, et son versement est prévu au quatrième trimestre de chaque exercice.

9.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

9.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

| | Au | | | |
|---|-------------------|--------------|------------------|--------------|
| | 30 septembre 2023 | | 31 décembre 2022 | |
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Actifs financiers | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 63 099 \$ | 63 099 \$ | 79 282 \$ | 79 282 \$ |
| Placement à court terme | 15 000 \$ | 15 000 \$ | – \$ | – \$ |
| Créances clients, montant net et créances diverses | 19 852 \$ | 19 852 \$ | 26 610 \$ | 26 610 \$ |
| Actifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme | 234 \$ | 234 \$ | 621 \$ | 621 \$ |
| Passifs financiers | | | | |
| Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer | 51 673 \$ | 51 673 \$ | 58 048 \$ | 58 048 \$ |
| Emprunt | 24 159 \$ | 23 204 \$ | 24 032 \$ | 23 140 \$ |
| Passifs financiers dérivés | | | | |
| Contrats de change à terme | 1 448 \$ | 1 448 \$ | 2 960 \$ | 2 960 \$ |

9.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé résumé de la situation financière, doivent être présentés à leur juste valeur et classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours)
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables)

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société étaient classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023.

9.2.3 Classement et techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La Société détient des instruments financiers sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placement à court terme, de créances clients, montant net et créances diverses, d'actifs dérivés, de dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer, d'emprunt et de passifs dérivés.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- i) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, du placement à court terme, des créances clients, montant net et créances diverses ainsi que des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur de l'emprunt a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché en vigueur aux dates respectives.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme est fondée sur les cours du marché à terme estimés et rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

Le tableau ci-dessous indique les types d'instruments financiers dérivés qui sont constatés à la juste valeur.

| | Au | |
|-----------------------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Actifs financiers dérivés | | |
| Contrats de change à terme | 234 \$ | 621 \$ |
| | 234 \$ | 621 \$ |
| Passifs financiers dérivés | | |
| Contrats de change à terme | 1 448 \$ | 2 960 \$ |
| | 1 448 \$ | 2 960 \$ |

9.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est responsable de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion des risques financiers de la Société. À cet effet, il a donné au Comité de vérification le mandat d'examiner, d'approuver et de surveiller les politiques de la Société en matière de gestion des risques financiers. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

9.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles et il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le placement à court terme ainsi que dans les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de la Société.

9.3.1.1 Gestion du risque de crédit associé aux créances clients

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances clients, montant net et créances financières diverses fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque de crédit élevé. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances clients en vue de déceler des variations des soldes de clients qui pourraient présenter des problèmes de recouvrabilité, y compris des changements dans les affaires d'un client ou dans la conjoncture en général. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie au besoin pour de tels comptes.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients, montant net et les créances financières diverses par région géographique est la suivante :

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Canada | 14 644 \$ | 11 069 \$ |
| Amérique latine et Caraïbes | 2 019 | 611 |
| Asie et Australie | 1 513 | 14 431 |
| États-Unis | 962 | 389 |
| Europe, Moyen-Orient et Afrique | 714 | 110 |
| Créances clients, montant net et créances financières diverses | 19 852 \$ | 26 610 \$ |

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients, montant net et les créances financières diverses par type de client est la suivante :

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Clients, marchands et autres | 7 296 \$ | 4 459 \$ |
| Gouvernements (y compris les ministères et organismes) | 6 897 | 6 663 |
| Banques centrales et institutionnelles | 5 659 | 15 488 |
| Total des créances clients, montant net et créances financières diverses | 19 852 \$ | 26 610 \$ |

La Société a déterminé, en fonction d'une matrice de provision, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui tient compte de la moins-value estimée des créances clients, montant net et créances financières diverses à la fin de la période de présentation de l'information financière. La matrice de provision était fondée sur les taux de défaut passés et ajustée pour tenir compte des estimations prospectives. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, et exception faite des paiements anticipés, son délai de règlement est généralement de 30 jours. Au 30 septembre 2023, le taux de pertes sur créances de la Société correspondait à moins de 1 % (moins de 1 % en 2022) des créances clients, montant net et créances financières diverses.

9.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

9.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur les résultats de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

À l'occasion, la Société utilise des instruments dérivés tels des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de ses activités, et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. Conformément aux politiques de la Société, les dérivés ne sont pas utilisés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le placement à court terme ou l'emprunt portant intérêt à un taux fixe.

Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux communs, notamment le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié à son programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et dans la même monnaie. Aux fins des ventes de produits numismatiques, la Société conclut des contrats à court terme ou prend des engagements d'achat de métaux précieux et de métaux communs à prix ferme afin d'atténuer le risque marchandises (note 23).

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés résumés n'est pas significative, car l'exposition non couverte de la Société est minime.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Coût | 451 916 \$ | 427 104 \$ |
| Cumul des amortissements et perte de valeur | (297 767) | (286 410) |
| Valeur comptable nette | 154 149 \$ | 140 694 \$ |

Valeur comptable nette par catégorie d'actif

| | Au | |
|------------------------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Terrains et améliorations | 3 133 \$ | 3 138 \$ |
| Édifices et améliorations | 72 322 | 75 238 |
| Matériel | 53 405 | 55 055 |
| Projets d'immobilisations en cours | 25 289 | 7 263 |
| Valeur comptable nette | 154 149 \$ | 140 694 \$ |

Au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, la Société a acquis pour 24,9 millions de dollars (11,8 millions de dollars pour la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2022) d'édifices et d'améliorations et de matériel. Aucune immobilisation n'a été reclassée d'une catégorie à l'autre des immobilisations corporelles.

Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, les entrées d'immobilisations corporelles tiennent compte d'une régularisation totalisant néant (0,6 million de dollars au 31 décembre 2022).

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Aucun actif n'avait été donné en garantie d'emprunts au 30 septembre 2023.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Coût | 40 201 \$ | 39 835 \$ |
| Cumul des amortissements et perte de valeur | (36 282) | (35 155) |
| Valeur comptable nette | 3 919 \$ | 4 680 \$ |

Au cours de la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, la Société a acquis pour 0,4 million de dollars (1,9 million de dollars pour la période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2022) de logiciels. Aucune immobilisation n'a été reclassée d'une catégorie à l'autre des immobilisations incorporelles.

Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, les entrées d'immobilisations incorporelles tiennent compte d'une régularisation de néant (0,1 million de dollars au 31 décembre 2022).

11. CONTRATS DE LOCATION

Actifs au titre des droits d'utilisation

La composition de la valeur comptable nette des actifs au titre des droits d'utilisation de la Société est présentée dans le tableau suivant :

| | Au | |
|--------------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Coût | 14 657 \$ | 14 657 \$ |
| Renouvellements | 84 | – |
| Cumul des amortissements | (8 973) | (7 793) |
| Valeur comptable nette | 5 768 \$ | 6 864 \$ |

Valeur comptable nette par catégorie d'actif au titre des droits d'utilisation

| | Au | |
|------------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Édifices | 3 182 \$ | 3 748 \$ |
| Matériel | 2 586 | 3 116 |
| Valeur comptable nette | 5 768 \$ | 6 864 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Obligations locatives

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des obligations locatives.

Au 30 septembre 2023

| | Édifices | Matériel | Total |
|---|----------|----------|----------|
| Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier 2023 | 4 036 \$ | 3 206 \$ | 7 242 \$ |
| Charge d'intérêts | 83 | 65 | 148 |
| Paiements de loyers | (673) | (651) | (1 324) |
| Renouvellement | – | 84 | 84 |
| Solde de clôture | 3 446 \$ | 2 704 \$ | 6 150 \$ |

Au 31 décembre 2022

| | Édifices | Matériel | Total |
|---|----------|----------|----------|
| Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier 2022 | 5 253 \$ | 529 \$ | 5 782 \$ |
| Charge d'intérêts | 140 | 105 | 245 |
| Paiements de loyers | (1 357) | (861) | (2 218) |
| Renouvellement | – | 3 433 | 3 433 |
| Solde de clôture | 4 036 \$ | 3 206 \$ | 7 242 \$ |

| | Au | |
|---------------------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Édifices | 809 \$ | 789 \$ |
| Matériel | 810 | 769 |
| Courantes | 1 619 \$ | 1 558 \$ |
| Édifices | 2 637 | 3 247 |
| Matériel | 1 894 | 2 437 |
| Non courantes | 4 531 \$ | 5 684 \$ |
| Total des obligations locatives | 6 150 \$ | 7 242 \$ |

Les sorties de trésorerie au titre des contrats de location qui sont prises en compte dans les obligations locatives pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 ont totalisé 0,4 million de dollars et 1,3 million de dollars (0,9 million de dollars et 1,7 million de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022, respectivement).

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12. DETTES FOURNISSEURS, AUTRES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | Au | |
|--|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Dettes fournisseurs | 11 044 \$ | 10 563 \$ |
| Rémunération du personnel à payer et charges à payer | 26 209 | 29 640 |
| Autres passifs financiers courants ¹ | 14 420 | 17 809 |
| Autres créditeurs et charges à payer | 246 | 344 |
| Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer courants | 51 919 \$ | 58 356 \$ |
| Autres passifs financiers non courants ¹ | – | 36 |
| Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer non courants | – \$ | 36 \$ |
| Total des dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer | 51 919 \$ | 58 392 \$ |

¹ Les autres passifs financiers comprennent des créditeurs qui ne constituent pas des dettes fournisseurs ainsi que diverses régularisations touchant l'exploitation et les immobilisations.

13. PROVISIONS

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions.

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Solde d'ouverture | 5 481 \$ | 3 009 \$ |
| Provisions supplémentaires comptabilisées | 7 847 | 3 313 |
| Paiements | (73) | (222) |
| Décomptabilisation de provisions | (9 075) | (606) |
| Réévaluation du change | 20 | (13) |
| Solde de clôture | 4 200 \$ | 5 481 \$ |

Les provisions comprennent les éléments suivants :

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Retours de produits vendus et garanties | 2 952 \$ | 2 903 \$ |
| Rémunération du personnel | 577 | 1 831 |
| Autres provisions | 671 | 747 |
| Total des provisions | 4 200 \$ | 5 481 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

| | Au | |
|----------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Partie courante | 3 267 \$ | 4 568 \$ |
| Partie non courante | 933 | 913 |
| Total des provisions | 4 200 \$ | 5 481 \$ |

14. PASSIF AU TITRE DES RACHATS DE PRODUITS VENDUS À LEUR VALEUR NOMINALE

| | Au | |
|---|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale | 176 128 \$ | 176 616 \$ |
| Récupération de métaux précieux | (58 333) | (60 802) |
| Passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net | 117 795 \$ | 115 814 \$ |
| Moins la partie courante | (353) | (343) |
| Partie non courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale, montant net | 117 442 \$ | 115 471 \$ |

| | Au | |
|----------------------|-------------------|------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Solde d'ouverture | 115 814 \$ | 121 906 \$ |
| Rachats, montant net | (328) | (163) |
| Réévaluation | 2 309 | (5 929) |
| Solde de clôture | 117 795 \$ | 115 814 \$ |

Au 30 septembre 2023, la Société a établi qu'elle ne pouvait toujours pas estimer de manière fiable les rachats de pièces vendues à leur valeur nominale.

Le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale représente le montant prévu des sorties de trésorerie si la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale était rachetée, ce qui englobe les coûts des rachats, facteur contrebalancé par le contenu de métaux précieux que récupérera la Société par suite de ces rachats. La composante récupération de métaux précieux du passif est fondée sur la valeur marchande de l'argent à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. L'incidence de la réévaluation de cette composante du passif pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 a été une baisse de 2,7 millions de dollars et une hausse de 2,3 millions de dollars, respectivement (baisse de 1,2 million de dollars et hausse de 6,0 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022). En se fondant sur le passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale au 30 septembre 2023, et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une augmentation hypothétique de 10 % de la valeur de marché de l'argent en dollars canadiens hausserait les résultats constatés dans le présent exercice de 5,8 millions de dollars (4,9 millions de dollars au 1^{er} octobre 2022). Une diminution hypothétique de 10 % de la valeur de marché de l'argent en dollars canadiens aurait un effet contraire égal.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La partie courante du passif au titre des rachats de produits vendus à leur valeur nominale est fondée sur les rachats des 12 derniers mois puisque la Société a déterminé qu'il était toujours improbable que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation soient rachetées au cours des 12 prochains mois, puisqu'il existe de nombreux détenteurs et que le processus de rachat prend du temps.

La Société continue de surveiller les volumes des rachats de pièces vendues à leur valeur nominale afin de s'assurer de disposer des fonds nécessaires aux rachats futurs.

15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique, un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, la Société a versé des cotisations totalisant 2,5 millions de dollars et 9,1 millions de dollars (2,4 millions de dollars et 9,1 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022).

Il y a lieu de se reporter à la note 18 annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour obtenir des détails sur les régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi de la Société, dont une analyse de sensibilité de l'incidence de changements du taux d'actualisation sur les passifs liés aux avantages du personnel.

16. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

16.1 Produits des activités ordinaires selon les obligations de prestation

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Obligations de prestation remplies à un moment précis | | | | |
| Vente de biens | 318 507 \$ | 678 172 \$ | 1 718 489 \$ | 2 275 439 \$ |
| Prestation de services | 12 573 | 13 827 | 42 048 | 37 693 |
| Total des produits des activités ordinaires constatés à un moment précis | 331 080 \$ | 691 999 \$ | 1 760 537 \$ | 2 313 132 \$ |
| Obligations de prestation remplies au fil du temps | | | | |
| Vente de biens | 5 791 \$ | 13 311 \$ | 10 092 \$ | 53 328 \$ |
| Prestation de services | 23 713 | 23 350 | 71 218 | 69 104 |
| Total des produits des activités ordinaires constatés au fil du temps | 29 504 \$ | 36 661 \$ | 81 310 \$ | 122 432 \$ |
| Total des produits des activités ordinaires | 360 584 \$ | 728 660 \$ | 1 841 847 \$ | 2 435 564 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens sont présentés déduction faite du coût des ventes lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre de la transaction (« opérations visant des stocks de clients »). Le tableau qui suit renferme un rapprochement du montant brut des produits des activités provenant de la vente de biens et de leur montant net qui est présenté.

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Produits des activités provenant de la vente de biens, montant brut | 664 369 \$ | 1 191 285 \$ | 3 227 923 \$ | 3 780 642 \$ |
| Moins les opérations visant des stocks de clients | (320 071) | (499 802) | (1 499 342) | (1 451 875) |
| Produits des activités provenant de la vente de biens, montant net | 324 298 \$ | 691 483 \$ | 1 728 581 \$ | 2 328 767 \$ |

16.2 Ventilation des produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires en fonction des régions géographiques principales et des programmes ou des lignes commerciales.

| Régions géographiques principales | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Amérique du Nord | 291 660 \$ | 568 973 \$ | 1 632 490 \$ | 1 787 421 \$ |
| Europe, Moyen-Orient et Afrique | 44 201 | 119 168 | 157 896 | 563 442 |
| Asie et Australie | 21 999 | 37 768 | 44 276 | 81 065 |
| Amérique latine et Caraïbes | 2 724 | 2 751 | 7 185 | 3 636 |
| Total des produits des activités ordinaires | 360 584 \$ | 728 660 \$ | 1 841 847 \$ | 2 435 564 \$ |

| Programmes et lignes commerciales | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Programme de pièces de circulation canadiennes | 24 720 \$ | 28 111 \$ | 66 324 \$ | 74 284 \$ |
| Pièces de circulation étrangères | 7 462 | 13 365 | 12 608 | 55 093 |
| Total pour les pièces de circulation | 32 182 | 41 476 | 78 932 | 129 377 |
| Produits et services d'investissement | 294 627 | 662 814 | 1 655 575 | 2 219 547 |
| Produits numismatiques | 33 775 | 24 370 | 107 340 | 86 640 |
| Total pour les métaux précieux | 328 402 | 687 184 | 1 762 915 | 2 306 187 |
| Total des produits des activités ordinaires | 360 584 \$ | 728 660 \$ | 1 841 847 \$ | 2 435 564 \$ |

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, un client et deux clients (deux clients et trois clients pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 1^{er} octobre 2022) ont généré chacun au moins 10 % des produits des activités ordinaires de la Société.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les produits des activités ordinaires réalisés auprès des clients importants sont présentés dans le secteur des métaux précieux pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022 et dans les régions géographiques principales de l'Amérique du Nord pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 (en Amérique du Nord ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique au 1^{er} octobre 2022).

16.3 Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir

Le tableau suivant comprend les produits des activités ordinaires dont la comptabilisation est prévue ultérieurement au titre d'obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 30 septembre 2023.

| | 2023 | 2024 | 2025 | Total |
|--|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Total des produits des activités ordinaires | 46 192 \$ | 80 185 \$ | 60 431 \$ | 186 808 \$ |

La Société a d'autres contrats d'une durée de plus de 12 mois qui comportent des obligations de prestation non remplies qui dépendent des volumes. Ces contrats, ainsi que toute composante d'autres contrats qui est tributaire des volumes, ont été ignorés dans le tableau précédent puisque la Société ne peut calculer de telles obligations de manière fiable. Aux termes de ces contrats, les clients ont l'option d'accroître ou de réduire le volume sur la durée de leur contrat respectif et, en conséquence, les obligations de prestation non remplies seraient touchées par leur décision.

17. CHARGES D'AMORTISSEMENT

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 3 805 \$ | 3 953 \$ | 11 400 \$ | 11 875 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 315 | 549 | 1 127 | 1 598 |
| Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation | 394 | 769 | 1 180 | 1 289 |
| Total des charges d'amortissement | 4 514 \$ | 5 271 \$ | 13 707 \$ | 14 762 \$ |

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les charges d'exploitation comme suit :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Coût des ventes | 3 073 \$ | 3 584 \$ | 9 166 \$ | 9 800 \$ |
| Frais de marketing et ventes | 373 | 447 | 1 184 | 1 320 |
| Frais d'administration | 1 068 | 1 240 | 3 357 | 3 642 |
| Total des charges d'amortissement | 4 514 \$ | 5 271 \$ | 13 707 \$ | 14 762 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18. CHARGES DE RÉMUNÉRATION

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Inclus dans le coût des ventes : | | | | |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme | 9 033 \$ | 8 425 \$ | 26 707 \$ | 24 488 \$ |
| Coûts du régime de retraite | 1 197 | 1 265 | 4 036 | 4 320 |
| Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi | 830 | 703 | 2 453 | 2 157 |
| Indemnités de cessation d'emploi | – | – | 217 | – |
| Inclus dans les frais de marketing et ventes : | | | | |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme | 3 922 | 3 510 | 11 316 | 10 432 |
| Coûts du régime de retraite | 367 | 350 | 1 285 | 1 324 |
| Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi | 158 | 129 | 460 | 371 |
| Inclus dans les frais d'administration : | | | | |
| Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme | 12 797 | 10 988 | 37 276 | 32 679 |
| Coûts du régime de retraite | 1 188 | 1 043 | 4 012 | 3 780 |
| Autres avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi | 678 | 454 | 2 172 | 1 456 |
| Indemnités de cessation d'emploi | 59 | 79 | 80 | 90 |
| Total des charges de rémunération et des avantages du personnel | 30 229 \$ | 26 946 \$ | 90 014 \$ | 81 097 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

**19. CHARGE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL,
 MONTANT NET**

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Charge de recherche scientifique et développement expérimental | 1 453 \$ | 1 313 \$ | 4 402 \$ | 3 874 \$ |
| Crédit d'impôt à l'investissement à la recherche scientifique et expérimentale | (170) | (125) | (707) | (569) |
| Charge de recherche scientifique et développement expérimental, montant net | 1 283 \$ | 1 188 \$ | 3 695 \$ | 3 305 \$ |

Le montant net de la charge de recherche scientifique et développement expérimental a été attribué aux catégories de charges suivantes :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Coût des ventes | 485 \$ | 539 \$ | 1 438 \$ | 1 507 \$ |
| Frais d'administration | 798 | 649 | 2 257 | 1 798 |
| Charge de recherche scientifique et développement expérimental, montant net | 1 283 \$ | 1 188 \$ | 3 695 \$ | 3 305 \$ |

20. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat exigibles | (2 424) \$ | 4 409 \$ | 3 461 \$ | 14 086 \$ |
| Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés | 514 | (1 778) | 1 186 | (5 933) |
| (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat | (1 910) \$ | 2 631 \$ | 4 647 \$ | 8 153 \$ |

La charge d'impôts sur le résultat avant impôts établie au moyen du taux d'imposition effectif de la Société diffère de celle qui serait calculée en appliquant le taux fédéral d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2022). L'écart provient de différences temporaires entre les résultats comptables et les résultats imposables.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les ajustements des autres produits, montant net, ont été comme suit :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Charges | | | | |
| Charges au titre des avantages du personnel | 2 744 \$ | 2 662 \$ | 9 301 \$ | 9 313 \$ |
| Avantages du personnel versés | (2 521) | (2 444) | (9 057) | (9 070) |
| (Reprises) dépréciations des stocks | (311) | 1 118 | (312) | 915 |
| Provisions | (4 177) | 710 | (1 281) | 1 149 |
| Perte à la sortie d'actifs | – | – | 31 | 406 |
| Autres charges hors trésorerie, montant net | (236) | (127) | (773) | (571) |
| Produits des activités ordinaires | | | | |
| Produits des activités ordinaires générés par les ventes de pièces de circulation étrangères | (1 173) | (1 611) | (1 934) | (9 035) |
| Produits des activités ordinaires générés par les services d'investissement | (1 922) | (2 582) | (6 171) | (7 227) |
| Produits des activités ordinaires générés par les ventes de produits numismatiques | (190) | – | (2 142) | – |
| Ajustements des autres produits, montant net | (7 786) \$ | (2 274) \$ | (12 338) \$ | (14 120) \$ |

La variation nette des actifs et passifs d'exploitation figurant dans le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie est imputable aux éléments suivants :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Créances clients, montant net et créances diverses | (2 227) \$ | (15 105) \$ | 27 972 \$ | 8 541 \$ |
| Stocks | (7 936) | 16 345 | (18 957) | 30 012 |
| Charges payées d'avance | (900) | 1 054 | (5 061) | 129 |
| Dettes fournisseurs, autres créditeurs et charges à payer | 8 366 | 602 | (8 242) | (14 631) |
| Passifs sur contrat | 871 | 1 434 | 5 978 | 4 006 |
| Provisions | (58) | – | (73) | (197) |
| Variation nette des actifs et passifs d'exploitation | (1 884) \$ | 4 330 \$ | (1 617) \$ | 27 860 \$ |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les impôts sur le résultat reçus, déduction faite des impôts sur le résultat payés, ont été comme suit :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|---|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Impôts sur le résultat reçus | 8 881 \$ | (5 102) \$ | 8 881 \$ | (29 842) \$ |
| Impôts sur le résultat payés | (2 141) | 43 | (9 461) | 43 |
| Impôts sur le résultat reçus, déduction faite des impôts sur le résultat payés | 6 740 \$ | (5 059) \$ | (580) \$ | (29 799) \$ |

Les intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés, ont été comme suit :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|--|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Intérêts reçus | 826 \$ | 503 \$ | 1 958 \$ | 861 \$ |
| Intérêts payés | (2) | (19) | (253) | (367) |
| Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés | 824 \$ | 484 \$ | 1 705 \$ | 494 \$ |

22. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées.

Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 *Information relative aux parties liées*, en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada ont été effectuées avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes. De telles activités sont régies par les modalités du protocole d'entente qui est en vigueur du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les transactions avec le ministère des Finances ont été comme suit :

| | Période de 13 semaines close le | | Période de 39 semaines close le | |
|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 | 30 septembre 2023 | 1 ^{er} octobre 2022 |
| Produits des activités ordinaires | 23 912 \$ | 26 965 \$ | 62 910 \$ | 69 529 \$ |
| | Au | | | |
| | | | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Créance client (note 6) | | | 5 171 \$ | 2 308 \$ |
| Passif sur contrat (note 8) | | | 132 \$ | – \$ |

Au cours des périodes de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022, la majorité des transactions avec des sociétés d'État ont porté sur la vente de produits numismatiques.

23. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

23.1 Engagements sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces en métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des engagements d'achat à prix ferme ainsi que des baux sur métaux précieux et des contrats d'approvisionnement en produits d'investissement en métaux précieux. Au 30 septembre 2023, la Société comptait 34,5 millions de dollars d'engagements d'achat de métaux précieux à prix ferme et d'engagements fermes au titre de contrats d'approvisionnement en produits d'investissement en métaux précieux (21,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La Société avait conclu les baux sur métaux précieux suivants :

| | Au | |
|--------------|------------------------------|---------------------|
| | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| <i>Onces</i> | | |
| Or | 403 374 | 539 650 |
| Argent | 21 504 909 | 16 125 614 |
| Platine | 23 080 | 22 442 |

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
 PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les frais associés à ces baux sont calculés d'après la valeur de marché. Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023, les paiements de location pour les métaux précieux passés en charges se sont élevés à 5,4 millions de dollars et à 13,6 millions de dollars (5,8 millions de dollars et 14,4 millions de dollars au 1^{er} octobre 2022), respectivement. La valeur des métaux précieux visés par ces baux n'apparaît pas aux états financiers consolidés résumés de la Société, tel qu'il est mentionné dans la note 3.2.5 annexe aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

23.2 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. Les garanties de bonne fin ont une durée résiduelle comprise entre 18 et 25 mois, selon le contrat visé, tandis que les garanties de soumission ont une durée résiduelle comprise entre un et treize mois. Les cautionnements de soumission ont une durée résiduelle pouvant aller jusqu'à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin ou les cautionnements de soumissions varie normalement de un à deux ans. Une garantie de paiement anticipé a une durée résiduelle de 18 mois. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Société. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement significatif à l'avenir. Au 30 septembre 2023, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin était de 9,1 millions de dollars (15,4 millions de dollars au 31 décembre 2022).

23.3 Autres engagements et éventualités

Le total des engagements minimums futurs estimés qui subsistent était le suivant au 30 septembre 2023 :

| | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 et par la suite | Total |
|--|------------------|------------------|-----------------|-----------------|---------------|-------------------------|------------------|
| Autres engagements | 36 589 \$ | 10 545 \$ | 4 030 \$ | 1 381 \$ | 546 \$ | 28 \$ | 53 119 \$ |
| Engagements sur métaux communs | 4 154 | 3 853 | – | – | – | – | 8 007 |
| Engagements relatifs à des projets d'immobilisations | 11 073 | 5 837 | – | – | – | – | 16 910 |
| Total | 51 816 \$ | 20 235 \$ | 4 030 \$ | 1 381 \$ | 546 \$ | 28 \$ | 78 036 \$ |

Les autres engagements comprennent des contrats fermes conclus avec des fournisseurs et portant sur des biens et des services, compte non tenu des engagements sur métaux précieux, et les composantes non locatives des contrats de location comportant des actifs au titre des droits d'utilisation.

MONNAIE ROYALE CANADIENNE
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
PÉRIODE DE 39 SEMAINES CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2023

(non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les engagements sur métaux communs sont des contrats d'approvisionnement fermes et à prix fixe que la Société conclut afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection, pour le Canada et d'autres pays, et de gérer ses risques associés aux variations des prix des métaux.

Au 30 septembre 2023, la Société s'était engagée à consacrer, en 2023 et en 2024, environ 16,9 millions de dollars (18,8 millions de dollars au 31 décembre 2022) à des projets d'immobilisations.

En outre, il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés de la Société. Au 30 septembre 2023, les autres provisions (note 13) tenaient compte d'une provision de 0,7 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,7 million de dollars au 31 décembre 2022). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

À l'exception de celles susmentionnées, il n'y a pas eu d'autres modifications significatives aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2022.